

ÉDITORIAL DU MAIRE

À l'aube d'une nouvelle année, il est de coutume que chacun présente ses voeux à sa famille, ses proches, ses relations...

Cette année, la traditionnelle cérémonie des voeux n'a pas eu lieu, et je profite de ces quelques lignes pour vous renouveler, au nom de toute l'équipe municipale, nos souhaits de bonne et heureuse année 2021... 2020 a été marquée par une pandémie dont personne ne peut aujourd'hui appréhender la portée véritable.

Mais en ce début d'année 2021, le vaccin est là, et avec lui, l'espoir de revivre un quotidien apaisé. La campagne de vaccination contre la covid 19 va débuter, et je ne doute pas que, comme moi, vous lui réserverez le meilleur accueil.

C'est dans ce contexte particulier que la municipalité que vous avez choisie en Mars 2020, a oeuvré pour la mise en place de son programme.

VOTRE MAIRIE

Horaires

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à18h Et le vendredi de 9h à 12h

Coordonées

05 53 54 12 43 mairie.saint.aquilin@wanadoo.fr

Suivez les actualités de votre commune

Sur le site : www.saintaquilin.fr



Afin de communiquer sur la réalisation de ses objectifs, notre équipe a décidé de modifier la formule du bulletin municipal, avec une présentation plus légère et une parution désormais bi-annuelle. Vous y trouverez un point d'information sur chacun des grands axes de notre programme : La valorisation du patrimoine communal, l'école, la collecte des déchets, la voirie, l'animation du bourg...

Chaque vice président de commission communale a accepté de rédiger une synthèse des actions menées dans son domaine de responsabilité. C'est donc une publication collective que nous vous livrerons deux fois par an, mais une publication ouverte à toutes les suggestions ou informations que vous souhaiterez nous faire partager.

Avec la suspension pour raison sanitaire, des activités associatives durant cette année 2020, l'animation de notre coeur de bourg a été des plus réduite, mais nous savons que nous pouvons compter sur la compréhension et la mobilisation de tous, pour redonner vie au monde associatif.

L'année 2020 a été pour notre commune une année de changements importants, une année émaillée de nombreuses difficultés, mais aussi de réelles satisfactions...

Gageons que 2021 nous offrira un contexte de vie plus serein, nous permettant de retrouver ces moments de rencontre et de partage qui nous ont tant manqué en 2020.

Bonne lecture,

Annie Lespinasse Maire de Saint-Aquilin



Jardinières devant la salle des fêtes

EMBELLISSEMENT

Depuis notre prise de fonction fin Mai 2020, avec les agents communaux, nous nous sommes concentrés sur différents chantiers d'entretien et d'embellissement de notre commune. Dès les premières semaines, avec du retard il est vrai par rapport à la saison, nous avons fleuri le cœur de notre bourg avec plusieurs jardinières. Cette année, avec une meilleure programmation, nous devrions améliorer ce fleurissement. Sur l'entretien communal plusieurs chantiers ont été menés de front, la remise en ordre des locaux communaux, le nettoyage de la prairie jouxtant la salle des fêtes, le débroussaillage des chemins de randonnées et l'entretien des bordures de routes. Parallèlement à cela nous avons programmé des opérations d'entretien " ciblées " sur les hameaux les plus importants de notre territoire. Les habitants de Jaubertie, Boriac et Vitrac ont pu voir nos agents effectuer un entretien

méthodique au cœur même de leur village. Enfin, à l'approche de cette fin d'année, un entretien rigoureux de la traverse du bourg a été fait. Le cimetière est aussi un lieu qui demande un entretien sans relâche. La charte « zéro Pesticide » est respectée et au fil des années nous devrions nous diriger vers un engazonnement complet et naturel des allées. Le travail ne manque pas mais il est intéressant et varié. Les idées ou les projets ne manquent pas pour que notre commune demeure propre et agréable à vivre.

ENTRETIEN DES ROUTES

Notre commune dispose d'un réseau de voies de circulation important de près de 38.kilomètres hors routes Départementales gérées par le Conseil Départemental. L'état des lieux précis effectué récemment fait état d'un réseau communautaire vieillissant demandant de gros travaux de réfection. En communication avec les services de la communauté de communes, avec les agents communaux et communautaires, nous avons dès le mois de septembre effectué un effort particulier pour combler le retard accumulé au fils des années.

Pendant quelques semaines nous nous sommes concentrés entièrement sur la réfection des routes en procédant suivant les besoins à des opérations de Point à temps, d'enrobé à froid ou dépose de calcaire sur les " chemins blancs ". Pas moins de 25 tonnes de matériaux (gravillon, calcaire, enrobé...etc) ont été répartis sur l'ensemble de notre voirie. Néanmoins la tâche est importante, certaines chaussées se dégradent rapidement et un programme pluriannuel doit être mis en place. C'est ce travail méthodique que nous mettons actuellement sur pied avec la communauté de communes. Dans quelques jours les élus de la CCIVS vont se transporter sur notre secteur pour avaliser nos souhaits de travaux 2021 en matière de réfection voirie, curage de fossés et élagage. Nous sommes conscients que l'état de notre voirie est l'une de vos préoccupations majeures et elle est légitime. Cet effort que nous entreprenons est un travail de longue haleine car les budgets sont considérables mais indispensables.



Laurent BORDES et Laurent BOISSERIE, agents communaux

CHIENS ERRANTS

Depuis de nombreuses années notre commune rencontre des problèmes récurrents de divagation de chiens et cela sur plusieurs secteurs de notre territoire. Les nombreux avertissements effectués auprès des propriétaires de ces animaux sont restés vains. À plusieurs reprises des habitants ont été victimes d'attaques sur leurs animaux domestiques (moutons, volailles et lapins). Des randonneurs ou cyclistes se plaignent aussi de ces chiens errants. Afin de compléter les textes déjà existants en la matière le conseil municipal a voté le 11 Août 2020 un nouvel arrêté afin de faire procéder à la capture des animaux divagants. C'est ainsi que dans les jours suivants un chien errant a été piégé dans une cage à proximité d'un troupeau de moutons. Conformément à la législation cet animal a été remis à la SPA. Les cages demeurent opérationnelles sur notre commune. En relation avec les services de la Préfecture un nouvel arrêté nominatif en date du 18 novembre 2020 a été adressé à un propriétaire de chiens lui précisant l'obligation de clôturer ses animaux par l'installation de

clôture ou de chenil. Cet arrêté précise les règles à suivre (hauteur des clôtures, dimensions des mailles de grillage, espacement des piquets...etc). Nous suivons avec attention l'évolution de cette situation et les mises en conformité. Les services de Gendarmerie sont destinataires des arrêtés. Être propriétaire d'un animal domestique est une responsabilité que chacun doit assumer et qui ne devrait engendrer aucune nuisance. Autre précision :

« La loi est claire : l'article 1385 du code civil énonce que « le propriétaire d'un animal ou celui qui s'en sert pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé soit que l'animal fut sous sa garde, soit qu'il fut égaré ou échappé ».

Michel COURBALAY 1^{er} adjoint

UN MOT SUR LES FINANCES COMMUNALES

Traditionnellement le calendrier budgétaire d'une commune s'inscrit dans un cadre réglementaire très précis, et au 15 avril au plus tard, le budget primitif de l'année doit être voté. Cette année 2020, année d'élections lourdement impactée par la crise sanitaire, l'ancienne équipe municipale n'a pas voté ce budget, et il incombait donc aux nouveaux élus de procéder en juillet, au vote du budget prévisionnel 2020. Ainsi, outre l'adoption des comptes 2019, dont la gestion ne nous incombait pas, nous avons du voter les dépenses engagées et réalisées au cours des six premiers mois sous la responsabilité de l'ancienne mandature. Dans ce contexte particulier, et malgré une situation financière très préoccupante, le conseil municipal a souhaité ne pas modifier la fiscalité pour cette année 2020, considérant que les aménagements dans ce domaine, et notamment la révision des bases d'imposition, nécessitait la maîtrise des données chiffrées 2020, que seul le compte administratif lorsqu'il sera établi en 2021, pourra nous donner. Grace à la solidarité de la Communauté de Commune (CCIVS), et à une gestion rigoureuse des dépenses publiques au cours des six mois de notre mandature, nous avons pu rétablir l'équilibre structurel de nos finances, afin de sortir du " réseau d'alerte " sur lequel figurait notre commune depuis plusieurs années.

PATRIMOINE

Concernant l'entretien et la rénovation du patrimoine de la commune, plusieurs travaux ont été programmés et réalisés pour partie durant les six premiers mois de la mandature :

- Suivi des réparations sur trois logements communaux avec révision des toitures. En cours.
- Isolation du plancher de la salle du conseil de la mairie. (Isolation à 1€) programmée pour le 25 janvier.

Des travaux ont été effectués sur les bâtiments de l'école (CCIVS) :

- Nettoyage des toitures
- Mise en place d'un lavabo avec deux robinets pour faciliter le lavage des mains des enfants (COVID-19)
- Remplacement des fenêtres de la salle en sous-sol, lieu de stockage du matériel de la garderie.
- Pour améliorer le confort des enfants et des enseignants un filtre anti-chaleur a été posé sur les vitres des classes exposées au sud.

D'autres intervention sont programmées sur les bâtiments scolaires :

- Le mur de clôture de la cour de récréation va être réparé en 2021.
- La réfection de la toiture de l'école en très mauvais a été signalé à la CCIVS, qui a pris en compte notre demande.

NOUVELLES BORNES DÉCHETS

Le système de collecte des ordures ménagères est réaménagé. La mise en service des nouvelles bornes semi-enterrées est effective depuis le 14 janvier 2021. Six emplacements ont été définis sur la commune. Il est possible d'utiliser les bornes implantées sur les communes avoisinantes. Un document avec les emplacements et les conditions d'utilisation a été distribué par nos soins dans vos boites aux lettres. (Si vous ne l'avez pas eu, contactez la mairie au 05 58 54 12 43) Rappel :

- ✔ Le tri sélectif perdure avec le nouveau système de collecte.
- Jusqu'en juin 2021, l'accès aux bornes est libre.
- ✓ A partir de juillet 2021 une carte d'accès sera nécessaire pour ouvrir la borne noire. (Ordures ménagères) Elle vous sera expédiée à domicile au printemps.
- La facturation de la redevance incitative qui viendra en remplacement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera effective à partir de janvier 2022.



Bornes enterrées du bourg

Jean-Marc VERGNES

2^{ème} adjoint

Vice-président des commissions FINANCES et PATRIMOINE

PETIT PATRIMOINE



Vous nous avez peut-être aperçues? Annie ROBY accompagnées de Nathalie DALLIES et moi-même avons sillonné notre beau village pour mener une campagne de recensement du petit patrimoine (sources, fontaines, lavoirs, puits, étangs)

appartenant à la commune. Et de belles découvertes ont apparu devant nos yeux. Nous souhaitons les remettre en valeur en les incluant dans de nouveaux chemins de randonnée.

Lavoir du lieu-dit Tournier Fontaine des 0

Fontaine des Combes

Aurélie NEUMANN Conseillère municipale Vice-présidente de la commission COMMUNICATION

VIE SCOLAIRE

按 Portes ouvertes

L'école est un lieu où les enfants évoluent pendant de longues journées. Nous avons décidé d'ouvrir cet espace aux parents, aux enfants et aux élus le lundi 24 août 2020 sur les deux sites à St Aquilin de 17h à 17h45 et à Léguillac de L'Auche de 18h à 18h45. Durant ces visites, petits et grands ont pu découvrir les locaux et dialoguer avec le personnel enseignant. Ce fut aussi l'occasion de présenter Madame Laforgue, nouvelle directrice de l'école de St Aquilin. Les familles quittèrent l'école rassurées et contentes. Les enseignants, ont apprécié cette initiative cela leur a permis d'avoir un aperçu de leur futur public.



撿 Animation Noël

Jeudi 18 décembre de 10h30 à 11h45 a eu lieu le spectacle jonglage et magie. M. Weber a su tenir les enfants en émoi, « Ce journal déchiré en mille morceaux que se passe-t-il pour que par magie, il redevienne entier? » Étonnement et applaudissements des enfants! L'intervention de M. Weber s'est terminée par le chant "Petit Papa Noël" et encore un tour de magie, le Père Noël est apparu chargé de cadeaux. Après sa distribution de livres et de jeux pour les classes, les enfants ont apprécié les surprises contenant des friandises. Satisfaits, ils ont regagné l'école. Ce spectacle a été co-financé par la coopérative scolaire et la mairie.

Spectacle de magie avec Marc WERBER pour les enfants de l'école

*Anglais à l'école

En CP le programme prévoit 1h30 d'anglais par semaine. Nous avons proposé à la Directrice, Myriam Laforgue, des bénévoles anglais de St Aquilin pour l'aider à animer ce cours. Abbie Green et son équipe de bénévoles Véronica Dare-Bryan, Gillian Derber, Bryony Best, Julia et John Fotheringham sont intervenus pour un premier cours le jeudi 7 janvier 2021. Les séances durent 45 minutes pour les CP et la Grande Section et 30 minutes pour les Moyens et les Petits.



★Label École Numérique

Projet proposé par l'Éducation Nationale auquel nous avons souscrit avec l'aide de la Directrice et de M. Cotté, responsable du pôle enfance de la CCIVS. Le projet est accepté et en attente de l'installation du matériel. Les enfants se familiariseront avec l'outil numérique (ordinateur, projecteur et tableau interactif) ainsi ils pourront échanger avec une école anglaise.

Annie ROBY
Conseillère municipale
Vice présidente de la commission ÉDUCATION ET VIE SCOLAIRE

LE MULTIPLE RURAL



Juillet 2020: Nettoyage du restaurant au centre du bourg. Après café et croissants, balais, seaux, éponges entrent en action dans la bonne humeur pour trier, nettoyer, ranger les deux salles et les cuisines du restaurant. Un pique-nique en commun termine une matinée bien remplie où chacun a eu à coeur de donner de son temps et de l'énergie pour ce premier chantier participatif.

Quelle suite? Avec sa situation en centre bourg, l'endroit doit rester un lieu d'échange et de convivialité. Parmi les options à l'étude, la candidature de Saint Aquilin au projet 'SOS 1000 Cafés' permettrait, en cas de succès, la réouverture d'un café avec petite restauration et services de proximité. La revitalisation du bourg est l'affaire de tous. N'hésitons pas à y réfléchir et à nous mobiliser.



Pascale PATERNAULT Conseillère municipale Vice-présidente de la commission URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



À VENDRE

Parcelle de terrain constructible et viabilisée 1505 m², située sur le lotissment Maison Neuve Belle vue sur le bourg, proche arrêt de bus pour l'école Prix attractif 12€/m² S'adresser à la mairie 05 53 54 12 43

ASSOCIATIONS

ANIMATION ET PASSION DU SALEMBRE: L'association est en sommeil mais nous avons hâte de vous retrouver dans un contexte plus favorable aux retrouvailles!

> Eric GUTKOWSKI Président de l'association

Vice-Président : Roger CALVES Trésorière: Patricia BEARZATTO Secrétaire: Lucie MAILLET VERGNAUD

Membres du bureau : Hervé PIEDFER, Francette CALVES, Marie-Hélène LEBRET, Yves LEBRET, Patricia GUTKOWSKI,

Louison SCHOMBERT, Christophe HERBERT.

APV TOGO (en sommeil)

COMITÉ DES FÊTES: Nous nous sommes adaptés à la



Père Noël dans la rue des cailloux

situation de crise! Notre comité a transformé le traditionnel marché de Noël en une vitrine virtuelle sur sa page Facebook où les créateurs ont pu exposer pendant les fêtes de fin d'année. Le comité a aussi organisé une chasse aux chocolats du Père Noël dans la rue des Cailloux, en respectant les mesures sanitaires. En attendant top départ, le parents,

enseignants, bénévoles et élus ont pu déguster une collation offerte pour l'occasion. Nous avons pu ressentir le besoin que nous avions de nous retrouver et partager ces moments de convivialité et de joie.

Prenez soin de vous et à bientôt.

Daniel Desmaison Président du Comité des Fêtes

FIL VERT (en sommeil)

LES AMIS DE SAINT AQUILIN : Cette année pour des raisons sanitaires les "Sonnailles 2020" se sont déroulées dans le strict respect des consignes de sécurité préconisées par le gouvernement. Marie et Saint Eutrope sont restées confinées, seule Charlotte, la cloche électrifiée a carillonné Noël tous les soirs du 13 au 24 décembre. Dans l'attente de vous retrouver très vite pour d'autres moments de convivialité, prenez soin de vous et de vos proches.

Annie Lespinasse Présidente de l'association



St AQuiLin New Bur

de 17h à 18h30

MOZ'EN BULLE: Le Relais du Panier Local et Sans Pesticides, les vendredis de 17h à 18h30, hameau "Vigerie basse". Programmez vos réservations de PANIERS ou autres produits légumes & fruits au détail, par SMS au 06 76 45 57 97, par Internet avec le lien http://app.cagette.net/group/10589 Le principe du panier est un acte engagé, une manière de soutenir les producteurs locaux.

> Marie PEYTOUREAU Présidente de l'association

TRAIT D'UNION: Afin de pouvoir apporter une aide financière aux écoles de St Aquilin et Léguillac de l'auche, Trait d'Union (association de parents d'élèves) a organisé en fin d'année 2020 une vente de chocolats et de sapins. L'association remercie tous les participants. Si la situation le permet d'autres manifestations auront lieu.

Gaëlle AMILHAT, Présidente de l'association

ENTREPRISES

TOURISME:

- Claude BERNADO Location chambre d'hôte Le tournier
- Josiane DURIEUX Location chambre d'hôte les Meynichoux
- Manoir de MONCÉ Location saisonnière

AGRICULTURE:

- Christian DESMOULIN Bouilleur de cru ambulant
- La Ferme des Charmes Jules & Stéphanie CHARMOIS -Agriculteurs bio et prestations agricoles - Haut Boisset
- La Ferme de Marcel Cyril MAGNE Éleveur ovin et Maraîcher (fruits et légumes), visites commentées et vente directe - Puy Gros
- Régula FUOG Agricultrice bio Equi Respect La Reverdy
- Méthacycle Jules CHARMOIS Méthaniseur Coopérative d'utilisation de matériel agricole - Le Haut Boisset
- ◆Michaël et Heather NIXON Horticulteur bio Daudière basse
- André SIMONET Exploitant agricole La Clavelie

ARTISANAT ET COMMERCES

- Marilyne COURBALAY Doudous & Broderies Maison Neuve
- Éric DEDEKEN Création artistique Clos de Chagnaud
- Nicolas DORCHIN Menuiserie Ferronie
- ◆Jean-Pierre JACQUEMIN Nettoyage courant des bâtiments Vitrac
- Lucie MAILLET VERGNAUD Conseil en relations publiques et communication - Vitrac
- Fabrice MAJEK Peinture / plâtrerie La Croix Blanche
- Frédéric NABOULET Menuiserie Abbaye de Boisset
- ♦ Hervé PIEDFER-QUENEY Entreprise de terrassements -Maison Neuve
- Hilde SCHELKENS Nettoyage courant des bâtiments La Vigerie Haute

Si vous n'êtes pas référencé, merci de vous rapprocher de la mairie

NOUVEAUTÉ 2020

Le Fournil Bethleem - La maison du pain - Au Barbeau Ouvert les mardis et vendredis de 16h à 19h



Soizic et Marin DE VASSELOT, nos nouveaux boulangers

ÉTAT CIVIL

* NAISSANCES

- * Ali, Eugen BÄNZIGER DUPUIS, né le 22/02/2020 (Reverdy)
- * Sacha, Elysé DELEBRET, né le 29/09/2020 (Boisset)
- * Solène, Hélène VIRVALEIX GRANGER, née le 29/10/2020 (Vigerie Basse)
- * Maguelone, Catherine de VASSELOT de REGNE, née le 29/11/2020 (Le Barbeau)

* MARIAGES et PACS

- * Le 14/01/2020, David GRETHEN et Laëtitia LOBEL (Vigerie Basse)
- * Le 11/02/2020, Jean-Camille DELEBRET et Maïlys DONIZETTI (Boisset)
- * Le 26/09/2020, Patrick SENRENT et Frédérique SOMPROU (Boriac)
- * Le 24/12/2020, Frédéric TINAS et Ewige DANEL (Jaubertie)

🜟 DÉCÈS

- * Le 17/01/2020, Alban, Urbain DUFOUR (Les Réveilles)
- * Le 17/03/2020, Aimée Eliette REY née DUCHER (Marcompte)
- * Le 07/04/2020, Marie-Claire, Denise MARTIN née CABROL (Bonnet)
- * Le 26/07/2020, Jeanne BAPTISTE (Barbilloux)

★ BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS (2019-2020)

- * Marin et Soizic de VASSELOT de REGNE (Le Barbeau)
- * Sébastien, Christelle BERNARD et leurs enfants (Barbilloux)
- * Mme GENDRON (Barbilloux)
- * Yoann CARREY et Christophe OUDART (Barbilloux)
- * Renaud SAVOYE et ses enfants Quentin et Appoline (Boriac)
- * Guy PIGNOT (le bourg)
- * Mr KYPRAIOS (le bourg)
- * Soufia KORRICHE, Mathieu NAVA et leur fille Téa (le bourg)
- * Carole LUNDGREN et son compagnon (le bourg)
- * Marion VENOU-MOULES, Paul BOURLAND et leur fille Jeanne (le bourg)
- * Bart SNEYERS et Anne JACOBS (rue des Cailloux)
- * Wendy HOFFMANN et sa fille (rue des Cailloux)
- * Martine ORSINGHER et Stéphane LAURETTE (Charroux)
- * Perrine CHUPIN et Vincent YVANEZ (Ferronie)
- * Coralie GIRAUD (Germot)
- * Nathalie DALLIES et sa fille Léonie (Jaubertie)
- * Christophe RUAULT de BEAULIEU (Jaubertie)
- * Frédéric TINAS, Edwige DANEL et leurs enfants Sarah et Jonathan (Jaubertie)
- * Sylvie et Yves HENRI (Jaubertie)
- * Justine RAGON et Steven JINGUENAUD (Jaubertie)
- * Angélique PAJUELO (Jaubertie)
- * Liliane FOCHETTI (Jaubertie)
- * Marie-Claire LOISEAU et Alain JOUIN (Lavignac)
- * Virginine CHABRILLANGES et Eric LATOUR (lotissement Maison Neuve)
- * Julien CAZEMAJOU, Jeanne MAGNE et sa petite fille (lotissement Maison Neuve)
- * Philippe JEAN-MARIE et Edwige BEX (Maison Neuve du Bourg)
- * Marion, Sylvain MEHEZ et leurs enfants Alice, Coline et Gabrielle (Peypissot)
- * Anne-Julie RUAULT de BEAULIEU, Alexandre ROUVRAIS et leur fils Swann
- * Sylvie RIVIERE et son fils Jorian RAYNAUD (Peypissot)
- * Mme GIHAUT et Mr Florian SIMON (Sous Seyssac Maison Roncier)
- * Jessica BORDAS et Brian PINEAU (Vigerie Basse)
- * Marie GRANGER et Dimitri VIRVALEIX (Vigerie Basse)
- * Rebecca MENARD, Patricia SEQUIERA et leurs enfants (Vigerie Haute)
- * Élodie HOCHARD et Ludovic VILLEPONTOUX (La Vigne)





Sylvie DURU, secrétaire

INFORMATIONS

ASSISTSANTES MATERNELLES

Lydie PRADIER à Bonnet-est Gislaine BORDAS à Boriac Stéphanie DESMAISON à Maison Neuve

RELAIS d'ASSISTANTES MATERNELLES

Emilie JACQUET GUALANDI 06 77 74 91 73 / rouldoudou@ccivs.fr

ANACE (aides ménagères) de Neuvic

Tél: 05 53 81 52 84

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Permanence: 05 53 80 86 86 / cias@ccivs.fr

Portage de repas : 05 53 53 18 45

POMPIERS: 18

SAMU: 15

GENDARMERIE: 17

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES: 3919

ENFANTS EN DANGER: 119

PAROISSE: Père Jean-Paul HERVOUËT, Maison Paroissiale 18 place du 14 juillet à Saint-

Astier, tél 05 53 54 11 66



MERCREDIS 13H30-18H30 VACANCES SCOLAIRES 8H30-18H30



2020-2021 Rue Richelieu 24110 Saint Astier Espacejeunes@ccivs.fr / Whia.ccns.fr